

Image not found or type unknown



Enlèvement véhicule demandé mais véhicule récupéré à temps

Par **maper**, le **25/03/2011** à **10:45**

Bonjour, Mon véhicule a fait ce matin l'objet d'une demande d'enlèvement. Je l'avais stationné pour la nuit sur un emplacement livraison autorisé, mais ne l'ai récupéré qu'à 09 h 40. La police est passée à 09 h 20 et m'a verbalisée 35 € + papiers demande d'enlèvement placés sur la voiture. J'ai récupéré mon véhicule à temps... Ouf ! Mais, question : Etant donné que la demande d'enlèvement a été formulée et qu'un véhicule a dû se déplacer sans trouver mon véhicule, la police va-t-elle me facturer la demande de mise en fourrière ? Que dit la loi ? Un grand merci de vos réponses.